

Estuaire/Département du Komo-Océan/Ndzomoe/Environnement/Comité consultatif de gestion locale (CCGL) du parc national de Pongara...

Le bureau exécutif désormais au pied du mur

F.M.MOMBO

Libreville/Gabon

AU terme de deux jours de travaux consacrés à la restitution et à la validation d'une cartographie des terroirs villageois, ainsi qu'au renouvellement du bureau exécutif du Comité consultatif de gestion locale (CCGL) du parc national de Pongara, les parties ont formulé, vendredi dernier, plusieurs observations et amendements du règlement intérieur du CCGL. Cette réunion, présidée par le gouverneur de l'Estuaire, Rigobert Ikambouyat Ndeka et à laquelle prenaient part le préfet du Komo-Océan, François Ntoutoume Essone, le secrétaire exécutif adjoint de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), Joseph Okouyi Okouyi, et toutes les parties prenantes, faisait suite aux travaux entamés de-



Photo : D.R

Les parties prenantes au sortir de leurs travaux.

puis le mois de décembre 2017 par le CRES, partenaire technique de l'ANPN dans la mise en place du CCGL, et la direction de la communication, service impliquant les communautés locales de l'ANPN. Soulignons que le CCGL est un organe qui répond aux exigences de la loi

n°003/2007 du 27 août 2007 relative aux parcs nationaux. Il intervient, pour avis, en qualité de Conseil économique, social, culturel et environnemental. Le CCGL permet une gestion participative et concertée du parc national de Pongara, mais également, participe à la mise en œuvre du

nouveau pacte social contre la pauvreté, ainsi que du pilier Gabon vert du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), dans le cadre du projet de société « *L'Avenir en confiance* » du président de la République, Ali Bongo Ondimba. A noter que si les travaux de restitution ont trouvé

l'assentiment de tous, ceux du renouvellement du bureau exécutif du CCGL et de la mise en place des terroirs villageois ont constitué le point central de cet atelier en obéissant à une méthodologie, dans le strict respect des normes et principes démocratiques et de transparence.

Ainsi, l'étude relative à la mise en place du processus de terroirs villageois dans le parc national de Pongara a été présentée et une élection consensuelle du bureau exécutif faite.

Pour une meilleure gouvernance du parc, deux sous-sections CCGL de 5 membres chacune ont été mises en place, sous l'appellation de CCGL Canton I, et CCGL Canton II.

Si au canton I, la présidence échoit à Claude Evoung, au canton II, elle sera assurée par Arnaud Caron Biyoghe.

Quant à la présidence du bureau exécutif, elle sera assurée par Edouard Bekale.

Le règlement intérieur a été amendé et validé par acclamation, après le passage en revue de son contenu.

Le préfet du département du Komo-Océan est le président d'honneur du CCGL du parc national de Pongara.

... et département du Komo-Mondah/Scolarisation des enfants orphelins

Goboni et El Jireh d'Essassa signent une convention de partenariat



La remise des kits scolaires aux ayants droit.



Pierrette Pambou (1er plan) lisant la convention.

FAE

Port-Gentil/Gabon

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de solidarité internationale pour le soutien à la scolarité des petites filles orphelines en situation de vulnérabilité (P.S.I.S.S.F.O.V.), le Groupe international Goboni pour la connaissance des droits humains, une ONG dont le siège social se trouve à Rueil-Malmaison (France), vient de signer une convention de partenariat avec l'orphelinat El Jireh, sis à Essassa, dans le Komo-Mondah.

SELON les termes du document paraphé dernièrement par les deux parties,

"l'Association Groupe internationale Goboni pour la connaissance des droits humains (G.C.D.H.) est chargée de prêter des livres et acheter les fournitures (en fonction des possibilités financières) aux enfants entrant dans le P.S.I.S.S.F.O.V. Ledit programme phare du Groupe peut également accepter des orphelins, ce conformément à la vision du Groupe. Sachant qu'il convient d'éduquer les deux sexes au nom de leur égalité. Le Groupe est également appelé à organiser des rencontres multiformes en faveur des orphelin-e-s pour la promotion des droits humains et devoirs de citoyens autant que besoin se fera". L'orphelinat El Jireh, pour sa part, « s'engage à s'im-

pliquer dans le dispositif tout en veillant à la contribution efficiente et effective dans le domaine de la préservation des livres rendus disponibles, de même qu'à l'utilisation des fournitures si disponibles, en veillant à ce que les enfants réussissent. Un rapport trimestriel (en présentant les bulletins) sanctionnant le suivi de la scolarité des enfants, devra être transmis aux représentants du Groupe international Goboni. Ce, pour la promotion des actions de solidarité, sans omettre les devoirs de tous en matière de respect de l'engagement pris auprès des donateurs. » Dans le message qu'elle a fait parvenir de France et lu par Jeanne Chantal Ndong, coordonnatrice

provinciale du Groupe Goboni dans l'Estuaire, la présidente-fondatrice, Dr Annie-Flore Yogoulou Joly a indiqué : « Autant ce programme est utile pour le soutien à la scolarité des enfants ciblés, autant il est demandé à la fois aux responsables du Centre et aux enfants de préserver les livres mis à leur disposition. Sachant assurément que d'autres enfants après eux en auront besoin. C'est le cœur de la chaîne de solidarité. Abîmer un seul livre reste une raison valable pour se voir sortir du programme. Abîmer un seul livre revient à briser la chaîne de solidarité. Les responsables du centre et les enfants doivent prendre conscience que les livres

coûtent cher. Les enfants doivent également préserver les livres qui ne leur appartiennent pas, mais qui servent à maintenir la chaîne de solidarité et à promouvoir l'éducation des uns et des autres. Par ce programme, les enfants apprennent à travailler dur pour pouvoir bénéficier du Programme l'année suivante. Ils doivent vraiment prendre soin des livres. » En réponse, la directrice du centre, Pierrette Pambou, a eu ces mots : « L'ensemble des enfants vous remercient de la gratitude accordée à leur égard. En effet, en offrant ces kits à ces enfants de l'orphelinat El Jireh, vous contribuez à un soulagement des enfants défavori-

sés qui en bénéficieront gratuitement grâce à votre sens de solidarité. Je tiens, à cet effet, à vous exprimer ma profonde gratitude pour le geste très apprécié en faveur de la scolarisation de ces enfants. »

L'orphelinat étant à la recherche de soutiens pour la mise en place d'une bibliothèque et pour l'acquisition d'un bus de transport, a obtenu la promesse d'une contribution du Groupe international Goboni pour ce qui concerne la bibliothèque. Quant aux enfants bénéficiaires, au nombre de cinq (trois filles et deux garçons), ils ont promis de mettre le cœur à l'ouvrage pour présenter de bons résultats.